

**Démarches visant l'obtention d'un permis de travail**  
**Stage coop international**  
**Programme d'Expérience internationale Canada (EIC)**

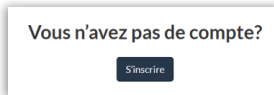
---

**Vous aurez besoin :**

- un passeport valide;
  - une copie électronique de vos documents;
  - la lettre entreprise qui vous a été envoyée;
  - une carte de crédit ou une carte de débit valide.
- 

**1- CRÉEZ VOTRE PROFIL SUR LE SITE D'IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA (IRCC) :**

- Aller sur le site de l'IRCC en [cliquant ici](#)
- Au bas de la page, cliquez sur « S'inscrire »



- Cliquez sur « S'inscrire à la CléGC »
- Remplir les champs demandés.
- Votre nom sera placé dans l'un ou plusieurs des bassins de candidats d'EIC lorsqu'ils seront ouverts.



**2- INVITATIONS DU CIC :**

Le CIC lancera des invitations aux candidats dans les bassins afin qu'ils puissent présenter une demande de permis de travail.

Vous recevrez un courriel mentionnant qu'un avis a été déposé dans votre compte clé GC.

**Vous aurez 10 jours pour accepter l'invitation.** Une fois ces 10 jours expirés, il faut refaire un profil dans EIC si la demande n'est pas débutée.

**3- DEMANDE DE PERMIS DE TRAVAIL (APRÈS AVOIR ACCEPTÉ L'INVITATION)**

Dès que vous commencez, vous aurez **20 jours** pour terminer la demande de permis de travail (*nous vous suggérons fortement de terminer votre demande dès que possible*):

- Obtenir tous les documents nécessaires et identifiés sur la liste de contrôle\*.
- Payer les frais de 153 \$CAN (pour la participation à EIC).
- Payer les frais de 85 \$CAN (pour la biométrie).
- Soumettre la demande de permis de travail.

Référez-vous aux informations contenues sur la lettre entreprise que vous avez reçue pour inscrire les informations qui vous seront demandées, dont le numéro d'offre d'emploi. *Assurez-vous de les retranscrire de façon identique.*

*\*Les stagiaires qui seront en contact avec des clientèles vulnérables (patients, enfants, personnes âgées, etc.) peuvent être appelés à soumettre un examen médical).*

**4- LETTRE D'INSTRUCTION POUR BIOMÉTRIE**

Après avoir soumis votre demande, le cas échéant, vous recevrez dans votre compte d'IRCC une lettre d'instructions pour la collecte de vos données biométriques. Vous aurez alors **30 jours** pour fournir ces données dans un [centre de réception des demandes de visa](#). Pour en savoir plus, consultez [canada.ca/biometrie](http://canada.ca/biometrie).

**5- LETTRE D'INTRODUCTION**

Sous un délai de 8 semaines, vous recevrez votre lettre d'introduction à imprimer et à présenter aux douanes canadiennes lors de votre arrivée à l'aéroport de Montréal.

---

Les frais mentionnés peuvent changer sans préavis.

Pour toutes informations supplémentaires, référez-vous sur le site de l'IRCC.